

■ DELÉMONT

Le torchon brûle entre Régiogaz et le Conseil communal de la capitale

► **Le Conseil communal de Delémont a présenté sa démission avec effet immédiat de Régiogaz,** invoquant des dysfonctionnements depuis des mois au sein de cette société.

► **Cette affaire révèle une divergence de vues:** les autres communes membres de Régiogaz, Courrendlin, Courroux, Courtételle et Rossemaison, n'observent pas de problèmes.

Il y a de l'eau dans le gaz. Le torchon brûle. Les expressions sont toutes trouvées pour exprimer les tensions entre Delémont et Régiogaz, responsable du réseau de gaz naturel des communes de Courrendlin, Courroux, Courtételle et Rossemaison.

Le Conseil communal de Delémont a claqué la porte de cette société, qui gérait encore jusqu'à janvier 2020 le réseau de gaz de la capitale, lors d'une assemblée générale extraordinaire, vendredi dernier, apprend-on dans un communiqué de presse cosigné par toutes ces localités et Énergie du Jura, également actionnaire de Régiogaz.

«On a présenté notre démission avec effet immédiat. Depuis plusieurs mois, la ville de Delémont relève des dysfonctionnements au sein de Régiogaz. Il s'agit de soucis dans l'opérationnel et la gouvernan-

ce de la société, qui nuisent à la clarté des limites des prestations et des responsabilités», explique Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale de Delémont, qui représentait sa ville au conseil d'administration, aux côtés d'Olivier Jost, collaborateur aux Services industriels de Delémont.

La conseillère communale en charge du Département de l'énergie et des eaux ne peut pas en dire plus au sujet de ces dysfonctionnements, réservant ses explications pour la suite de la procédure qui s'ouvre désormais. Il faudra en effet justifier cette décision devant différentes commissions et le Conseil de ville.

«Lorsqu'on veut tuer son chien...»

Les autres communes de Régiogaz prennent acte de ce départ. «Je ne suis pas surpris de cette décision. Delémont a réduit sa participation dans la société au fil du temps, puis a repris le contrôle total du gaz chez elle. La prochaine étape logique était qu'elle prenne complètement son indépendance, étant donné que la stratégie énergétique de la capitale est absolument différente», déclare Yann Rufer.

Selon le maire de Rossemaison, il n'y a pas de soucis au sein de Régiogaz. «Lorsqu'on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Delémont pré-

texte des problèmes parce qu'elle veut partir par le haut. Ces dysfonctionnements évoqués ne sont pas constatés par Rossemaison, ni par les autres localités.»

Même son de cloche du côté de la maire de Courtételle. «Il n'y a pas de dysfonctionnements, mais des divergences de visions au sujet de la politique énergétique», précise Christine Gyax, qui regrette la décision de Delémont.

Ce départ fragilise Régiogaz, même si cette société assure que cela n'aura pas d'influence sur l'approvisionnement en gaz des consommateurs.

HÜSEYİN DİNÇARSLAN



Le torchon brûle entre Delémont et Régiogaz. Des querelles de personnes seraient à l'origine des tensions.

ARCHIVES TUM